La restitution d'un discours politique en fonction de ses caractéristiques sémio-linguistiques

Odile Camus

▶ **To cite this version:**

Odile Camus. La restitution d'un discours politique en fonction de ses caractéristiques sémio-linguistiques. [Rapport de recherche] Groupe de Recherche sur la Parole (Université de Paris VIII). 1995. hal-02525263

HAL Id: hal-02525263

https://normandie-univ.hal.science/hal-02525263

Submitted on 30 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Odile CAMUS
Groupe de Recherche sur la Parole
Université de ParisVIII

Rapport de recherche (1995)

La restitution d'un discours politique en fonction de ses caractéristiques sémio-linguistiques

I. Introduction

Si le traitement cognitif des données textuelles a pu souvent être étudié indépendamment des conditions d'ancrage des processus impliqués, une telle démarche n'est plus possible dès lors que l'on s'intéresse aux discours médiatiques - ce pourquoi sans doute la réception de ces discours est aujourd'hui objet privilégié de ceux qui tentent de définir la cognition sociale.

Afin de préciser ce qu'est à notre sens une perspective socio-cognitive en sciences du langage, il convient de rappeler brièvement les propositions de C. Chabrol pour définir une *pragmatique psycho-sociale* : produire et comprendre un énoncé, c'est mettre en oeuvre des processus de traitement visant à établir la continuité textuelle, laquelle prend appui sur la cohésion, assurée par des marques linguistiques de relation entre énoncés, mais aussi sur la cohérence, qui désigne un ensemble de connaissances implicites sur le monde. [Continuité, cohésion, cohérence : pour une référence princips, voir Beaugrande, ref p.321]Sens de langue et sens de discours sont engendrés ensemble. Ce traitement est pour partie central (Cf. Sperber et Wilson), et implique trois niveaux : situation d'action, situation de communication, et comportements discursifs (Cf. Charaudeau).

On s'intéressera donc ici à la façon dont des sujets construisent la continuité textuelle,d'un discours politique, et comment le modèle de situation (Cf. Kintsch et VanDijk) qu'ils se forment varie en fonction des caractéristiques sémio-linguistiques du texte, qu'on leur aura demandé de restituer le plus complètement possible. L'analyse détaillée des restitutions devrait en particulier permettre de préciser les rapports entre mémorisation et compréhension, lesquels ne vont pas de soi.

Une précédente recherche (Chabrol-Camus) avait en effet montré que si une expressivité personnelle forte et une argumentativité marquée favorisaient la restitution à l'identique et la reconnaissance de phrases du texte, elle ne facilitait pas

pour autant la construction des inférences nécessaires à la compréhension, et les sujets confrontés au même discours, délocutivisé et avec une argumentativité formellement effacée, réussissaient mieux que les premiers une tâche de classement d'items : déductions et interprétations plus ou moins probables du texte. Nos conclusions laissaient entendre qu'il y avait probablement plusieurs façons de comprendre, plusieurs modèles de situation compatibles avec l'intention de communication du locuteur, conclusions appelant une analyse complémentaire, que nous nous proposons de faire ici.

II. Quel modèle d'analyse ?

L'analyse qu'il nous faut mener pour répondre à nos objectifs doit permettre de dégager, d'une part, quel contenu est mémorisé par les sujets, et d'autre part, comment ce contenu est restitué (quelles transformations aura-t-il éventuellement subies) ; de plus, ce double examen doit se faire à deux niveaux : un niveau propositionnel (que, d'un point de vue cognitif, nous considérerons comme niveau élémentaire), et un niveau textuel, qui peut éventuellement être assimilé au niveau macro-structurel - nous examinerons à quelles conditions.

Certains modèles élaborés pour analyser la mémorisation et la compréhension textuelles nous ont paru séduisants, parce que s'inscrivant dans une perspective socio-cognitive ; c'est le cas par exemple de l'utilisation conjointe (Ghiglione-Kekenbosch) de l'APP, modèle "généraliste", et de l'APD, modèle "psycho-social". A partir d'une analyse du texte à mémoriser, l'APP met en évidence une "structure fondamentale de la signification" (SFS), à laquelle seront comparées les restitutions des sujets ; la compréhension dépendra de la mémorisation de la SFS. L'APD part également d'une analyse du texte, découpé en propositions [comprise comme unité de sens autonomisable, mettant en scène a minima un actant et un acte ; Cf. un "fait" au sens de Kintsch et Van dijk, soit une unité supérieure à la proposition - p.135], lesquelles sont réécrites sous forme de modèles structurants, pour dégager la matrice événementielle (ME). Dans les deux cas, des règles de tri permettent de hiérarchiser les propositions.

1. Le problème des inférences

a) <u>La "structure fondamentale de la signification" dans le discours étudié</u>

Cependant, cette hiérachisation est problématique dans le cas du discours étudié ici . Il s'agit d'une intervention de l'ex-président de la République, en décembre

1993, qui dénonçait la procédure peu démocratique utilisée par la majorité pour réviser la loi Falloux. (à donner en annexe ; pour une description fine de la structure, voir Chabrol-Camus op.cit).

La particularité de ce texte réside dans le fait que la SFS ne peut être construite à partir de la surface textuelle - certaines propositions devraient être à la fois retenues et exclues. Ou encore, les modèles structurants qui permettraient la construction de la ME ne se trouvent jamais réalisés dans les propositions du texte ; en effet :

- s'il est nécessaire de comprendre que le locuteur prend la parole à propos de la procédure suivie pour réviser la loi Falloux, l'objet du discours est posé sous la forme d'un constat événementiel interprété : «Je suis offusqué que l'on puisse ainsi bousculer le parlement » ; c'est la procédure qui est thématisée, jamais la réforme elle-même.[note : certains sujets, pour tenter de reconstruire l'objet du discours, utiliseront le chapeau, et les "représentants de l'enseignement public", absents par ailleurs dans le discours lui-même, deviendront actants principaux dans la restitution].

- l'actant responsable de l'action (majorité, gouvernement, promoteurs de la réforme), dont le rôle narratif est celui d'agresseur, est dans la plupart des propositions anonymisé, en tout cas jamais explicitement nommé comme tel, et surtout pas lorsque la proposition comprend un acté-victime (Parlement, opposition, opposants à la réforme -tous trois substituables l'un à l'autre dans le texte). [Note : le seul énoncé où les deux protagonistes sont présents en même temps est qualificatif : « L'opposition est aussi respectable que la majorité », et si l'on peut inférentiellement reconstruire le rôle narratif de l'opposition (principe de pertinence), rien ne permet d'inférer que la "majorité" (qui d'ailleurs n'a pas d'autre occurrence) joue un rôle dans le processus actionnel.]

- la continuité textuelle est en partie assurée par le statut logique des propositions - en particulier celles inscrites dans une argumentation déductive ou explicative. [Note : Déduction et explication sont entendues ici comme "modes de raisonnement", Cf. Charaudeau 1992 794-796]. Or, si comme on le verra les sujets utilisent bien ces relations logiques pour construire la cohésion, la continuité textuelle n'en est pas pour autant mieux établie. Il est probable en effet qu'ici, une explication formellement très marquée retienne l'attention des sujets au détriment de l'événement expliqué lui-même.

Il ne serait bien entendu pas impossible de représenter la matrice événementielle, comprenant :

- l'événement principal, s'apparentant à un schéma narratif et que l'on peut représenter

comme suit : agent agresseur (gouvernement) - action (traduite par un factif dans les catégories verbales de l'APD) (processus d'agression) - objet (révision de la loi Falloux) - patient victime (parlement, opposition) (= la macro-proposition)
- et des séquences argumentatives (causes et conséquences de l'événement), sachant néanmoins que si le modèle ci-dessus, dans le texte originel, se retrouve fréquemment sous la forme : ⊘ - agression - victime, narrativement incomplète, il n'est jamais entièrement réalisé ; il doit donc être inféré.

On peut alors d'entrée s'attendre à deux types au moins de restitutions : celles comportant de nombreuses propositions nouvelles, réalisant ce modèle ; et celles au contraire proches du texte, où le modèle sera toujours incomplet (absence notamment de l'actant agresseur).

Par ailleurs, l'analyse du rappel du processus [Note : nous utilisons ce terme dans le sens défini par Charaudeau à propos de l'organisation narrative, 1992, 724 sq.] lui-même devra distinguer (ce que les catégories verbales de l'APD ne permettent pas de faire) :
- ce qui relève d'une interprétation évaluativement orientée de l'action, ("bousculer", "demander de supporter", "ne pas respecter",), laquelle est nommée en même temps que qualifiée, et dans ce cas la fonction narrative (agression) du processus est explicitée,
- et ce qui relève d'une description des faits ("discuter", "faire valoir ses objections"...), et dans ce cas la fonction narrative ne peut être déduite de la proposition elle-même.

Certains sujets pourront n'avoir mémorisé que l'un des deux aspects du processus, ou encore, ne pas avoir compris la fonction narrative des actions non interprétées (on verra par exemple que la rapidité du délai entre la remise du rapport Vedel et le vote de la loi est parfois interprétée comme un bienfait - le rôle narratif des actants en cause se trouvant alors radicalement modifié).

b) Les insuffisances du modèle de Kintsch et Van Dijk

Ce texte nécessite donc un traitement inférentiel important. Le modèle de Kintsch et Van Dijk n'ignore pas les inférences (par ex. : construction d'une base de texte implicite), mais les auteurs eux-mêmes en soulignent les limites à cet égard, limites qu'ils justifient par l'absence d'une théorie des processus. D'ailleurs (Miller et Kintsch, 1980), pour le rappel, les prédictions du modèle ne sont pas totalement satisfaisantes, précisément de par l'absence d'une composante qui produise les inférences. Ce modèle ne pourra donc être utilisé pour notre corpus. La construction

du graphe de cohérence ne pourrait se faire que très intuitivement : par exemple, lors du premier cycle de traitement, quelle proposition sera superordonnée ? [p.113 sq. in Denhière] Aucune ne partage véritablement d'argument avec le titre ["ainsi" dans la première phrase est un prédicat.]. En fait, rien *dans le texte* ne permet de prédire quelle proposition les sujets placeront en tête du graphe. Il est vrai que Miller et Kintsch (1980, p.150) soulignent le caractère souvent "intuitif" de la sélection de cette proposition. Il est probable que ce si cette sélection paraît intuitive, c'est tout simplement qu'elle n'est pas dirigée par le contenu textuel, mais bien plutôt par les schémas qu'active le contrat de communication. Le modèle de Kintsch et Van Dijk, comme l'APD, s'applique sans difficulté si le chercheur connaît bien la "super-structure", comme c'est le cas pour les récits mais non dans le cas qui nous occupe.

Notre objectif, bien différent d'ailleurs de celui des auteurs pré-cités, n'est pas, *a priori*, de construire un modèle supplémentaire de la compréhension, modèle qui servirait à se valider lui-même, mais plus modestement de trouver le moyen de rendre compte de l'effet des variables manipulées, et plus globalement, le moyen de donner un sens raisonnable aux données, ce que les modèles existants ne permettent pas : un modèle d'analyse se doit d'être en effet une grille d'interprétation des données (Cf. Beaugrande, 372) ; en l'absence d'un modèle efficace, l'on sait bien que le chercheur mobilise alors une "théorie implicite de la signification", théorie relevant d'une conception représentationnelle du langage que l'avénement de la pragmatique ne permet plus de défendre aujourd'hui.

Ainsi, dans notre corpus, une restitution à l'identique des propositions du texte, parce qu'elle ne saurait être que partielle (les sujets disposent simplement de quelques minutes pour une "lecture attentive"), indiquera probablement une non-compréhension. De plus, l'importance, quantitative et qualitative des propositions à reconstruire, est telle que l'"erreur" (par rapport au projet de sens du locuteur) *cohérente* est possible. Précisons encore que chez Kintsch et Van Dijk, dans l'établissement de la cohérence (relier les propositions à de l'information déjà existante), l'information possédée peut venir tant du texte que du "système des connaissances générales" de l'individu, sans que ces deux origines soient analysées distinctement. [p.133].

c) <u>La comparaison entre discours originel et protocoles de rappel</u>

Bien entendu, toute construction de la signification est pour partie un calcul inférentiel. Mais dans le discours qui nous occupe, ce calcul doit porter aussi sur les objets de référence (ce qui n'est pas le cas par exemple dans un récit) [Pour Denhière

p.32, "la compréhension et la mémorisation de textes narratifs, descriptifs et didactiques relèvent de la même analyse théorique", mais "plus on se dirige vers des textes destinés à modifier l'état des connaissances (et des croyances) des individus, et plus on doit tenir compte des connaissances initiales (...)."]- et cette implicitation des objets de référence est délibérée (pas d'attaque directe de la face de l'adversaire politique ; pas de focalisation sur la réforme elle-même, stratégie visant probablement la construction de l'image d'un locuteur président arbitre - donc neutre - et garant des valeurs républicaines, sans motivation partisane donc ne se prononçant pas sur un contenu politique.). Autrement dit, les connaissances sur le monde sont fortement mobilisées. Or, ces connaissances sont variables d'un sujet à l'autre, d'où la diversité des inférences effectuées , ce pourquoi une analyse qui prendrait le texte originel comme seule référence ne nous paraît pas adéquate : partir du texte - et la comparaison entre texte originel et protocoles de rappel est le principe de base de toute analyse se réclamant de l'analyse prédicative -, c'est finalement en proposer une structure, unique - référence de la compréhension. Si je ne doute pas que ma compréhension en tant qu'analyste est meilleure que celle de la plupart des sujets, en tant que psycho-sociologue, je ne m'intéresse pas tant à la façon dont le texte doit être compris qu'à la façon dont il est compris. A cette fin il est préférable de *construire les catégories d'analyse à partir des restitutions*, surtout si l'on veut se donner les moyens de rendre compte de l'ensemble des restitutions, y compris celles, nombreuses, où les sujets n'ont pas compris : dans ce cas, un modèle issu du texte seul n'apportera qu'une description en termes d'oublis ou de manques d'éléments importants, et ne rendra pas compte de la forte cohésion textuelle que l'on trouve souvent dans ces restitutions. Et, dans les restitutions "correctes", les reconstructions ("conglomérats" de propositions) et les "inventions" (propositions nouvelles) sont trop importantes pour être négligées dans l'analyse.

De plus, rien ne permet de dire qu'il n'y a qu'un modèle de compréhension d'un texte donné. Plus précisément, nous voudrions montrer que si les caractéristiques sémio-linguistiques que nous avons choisi de faire varier n'affectent pas à priori la SFS ou la ME *du texte originel*, (même si dans une variante les relations logiques sont partiellement implicitées), elles déterminent la SFS *construite par les sujets.*

2. Prendre la pragmatique au sérieux

Somme toute, partir du texte originel pour construire les catégories d'analyse, c'est considérer que la signification y est inscrite, plutôt que construite effectivement

par un sujet en situation. Si les déclarations de principe à l'égard d'une conception inférentielle de la signification ne manquent pas, les modèles de la compréhension présentent un certain nombre de "vides théoriques" qui sont, de ce point de vue, essentiels à combler : ces défaillances des modèles relèvent précisément de la pragmatique ; Kintsch et Van Dijk avouent eux-mêmes avoir adopté "l'hypothèse de travail selon laquelle la compréhension complète d'un discours est possible au seul niveau sémantique" (présupposé : il est dissociable du niveau pragmatique), et s'engagent ultérieurement à considérer un discours comme "une structure complète d'actes de parole dans un contexte pragmatique et social qui requiert ce qu'on peut appeler une compréhension pragmatique." (in Denhière p.137 ; suit p.138 une synthèse des manques à combler). Du point de vue du fonctionnement cognitif supposé, Beaugrande (331) souligne d'ailleurs, à propos du modèle de Kintsch, qu'il s'agit d'un modèle modulaire dans la pratique, mais interactif sur le plan théorique, remarque qui vaut d'ailleurs pour presque tous les chercheurs en la matière, qui "écrivent qu'ils considèrent la lecture comme un ensemble de processus interactifs se déroulant en parallèle, susceptible de liberté et d'apprentissage et sensible aux divers types de matériels. Encore concèdent-ils souvent que leur propre modèle ne rend pas compte de ces facteurs."

Comme nous l'avons précisé déjà, notre objectit n'est pas l'appréhension des processus cognitifs impliqués dans la compréhension textuelle, mais simplement de rendre compte de la signification construite par les sujets ; nous ne pouvons cependant pas ignorer ces processus, et force nous est de supposer que si les modèles de compréhension existant ne permettent pas l'analyse de nos protocoles de rappel, c'est bien qu'ils ne rendent que très imparfaitement compte du traitement cognitif.

Ce décalage entre théorie et pratique (que l'on observe également pour l'APD) est peut-être à relier aux préoccupations de programmation informatique : le "fonctionnement cognitif" des ordinateurs n'est sans doute pas encore tout à fait similaire à celui des humains, sans doute encore trop "rationnel"...

Ainsi nous ne pouvons nous satisfaire ni des modèles construits à partir d'hypothèses sur les structures et processus cognitifs, ni des modèles (comme les grammaires de récit) construits à partir des structures textuelles. Il semble en particulier nécessaire de construire des "macro-catégories" d'analyse, qui prendraient en compte les schémas supposés activés par les sujets en fonction du contrat de communication, un peu à la manière de ce que proposent les grammaires de récit, d'ailleurs, si ce n'est que le discours étudié n'est pas un récit, et les schémas mobilisés sont moins bien connus.

En effet, les modèles cognitifs n'intègrent pas suffisamment l'apport du sujet lecteur à la construction de la macro-structure du texte, parce qu'ils supposent un traitement récursif : les niveaux les plus globaux se construiraient à partir des niveaux inférieurs ; or, il semble bien que face à un discours sémiotiquement cohérent, le traitement micro-textuel soit dirigé par les attentes préalables du lecteur, qui sélectionnera alors comme information pertinente (à mémoriser) l'information confirmant ses attentes. Ou, autrement dit, l'établissement de la cohérence ne se fait pas à partir des niveaux inférieurs mais bien du schéma initialement activé. [Kintsch et Van Dijk montrent d'ailleurs que quand les sujets lisent un court paragraphe extrait de son contexte, le rappel immédiat reflète principalement l'intervention des micro-processus ; nous obtenons des résultats comparables en appliquant le modèle à notre coprus, alors même que le texte n'est ni très court ni hors contexte.]

L'analyse doit donc utiliser, comme point de départ, ces attentes, connaissances préalables et schémas, qui guideront la compréhension du texte. A ce niveau; l'intention de communication supposée du locuteur est essentielle, et définit des contraintes très générales tant sur le plan du contenu que sur celui de la structure. C'est précisément sous cet angle-là que les modèles tant textuels que cognitifs sont défaillants : il y manque un énonciateur, une intention de communication, bref une dimension d'acte.

3.Quelques hypothèses générales sur le traitement

Ainsi, face à un discours politique, les sujets supposent au locuteur une intention de convaincre, avec mise en scène principale de l'opposition entre acteurs politiques ; l'on sait en particulier que le locuteur tentera plus ou moins ouvertement de discréditer l'adversaire. Il s'agit là du niveau le plus général de traitement du langage, où se définit une *situation d'action*. (Chabrol p.28sq.)[schéma ???] [sans doute à rapprocher de la super-structure chez Van Dijk] [Liaison entre un macro-acte et une structuration discursive/narrative particulière ???] [script ???]

C'est à un second niveau que se définit le contrat communicationnel. Dans une situation monolocutive, en interprétation, comme celle qui nous occupe, on peut supposer que le sujet à ce niveau utilise certaines caractéristiques du discours pour activer les schémas nécessaires à la construction d'une représentation cohérente. Le thème du discours est pour ce faire un indice utile, mais c'est sa dimension évaluative, attendue par la situation d'action, qui est essentielle ; qu'il s'agisse, comme ici, de la révision d'une loi, n'est en fin de compte que prétexte, la visée perlocutoire étant première. On ne s'étonnera donc pas s'il est à l'occasion déformé,

ou mal compris, par des sujets qui par ailleurs auront construit un modèle cohérent du texte, l'important étant le caractère négatif de la procédure suivie par l'adversaire, peu importe à propos de quoi. Les moyens discursifs mis en oeuvre par le locuteur pour atteindre ses objectifs importerait davantage : le sujet sélectionnerait alors, dans le discours, les marques pertinentes pour repérer ces moyens ; les caractéristiques sémio-linguistiques manipulées dans notre recherche seraient ici déterminantes, dans la mesure où les sujets les associent à des schémas spécifiques, qu'ils relient à la situation d'action. En d'autres termes, nous supposons que ce qui guide la construction d'une représentation globale du texte est d'abord d'ordre discursif, et non informatif.

On ne saurait en effet définir *a priori* la pertinence du contenu propositionnel. Comme nous l'avons déjà évoqué, la construction de la macro-structure n'est pas la reproduction en mémoire de la structure globale du texte. Black et Bower, p.278 : de nombreux travaux considèrent que "la structure d'un texte est transférée dans la mémoire du lecteur et qu'elle dirige l'organisation de ce texte. Mais l'encodage n'est pas un transfert de la structure d'un texte dans la mémoire d'un lecteur. Une perspective plus juste considère que l'encodage est un processus interprétatif dans lequel le lecteur utilise le texte comme une série d'indices ou d'indications pour construire une représentation mentale de la signification que ce texte a pour lui."

Nous ferons l'hypothèse ici que ce processus interprétatif opère essentiellement, à un troisième niveau (comportements discursifs), sur la liaison entre "contenu" et "fonction discursive" des propositions ; le contenu viendrait se greffer, secondairement, sur l'organisation discursive ; et nos variables n'affectent pas le contenu, mais bien l'organisation discursive ; nous devrions montrer qu'elles produisent effectivement des modifications de l'utilisation du contenu informatif pour telle ou telle visée. [Là encore, Kintsch et Van Dijk, 136 notent la nécessité de caractériser les relations entre propositions à un niveau fonctionnel, et l'absence de théorie adéquate pour cette description fonctionnelle.]

Autrement dit, l'établissement de la continuité textuelle se ferait non pas en reliant les événements eux-mêmes à une "chaîne causale", mais les fonctions discursives que le lecteur aura affectées à ces événements, *avant*, supposons-nous, de les intégrer à la chaîne. Et cette affectation d'une fonction discursive à un contenu informatif est probablement déterminé par un schéma. Pour nous résumer : la fonction discursive des énoncés d'un texte donné n'est pas "collée" aux énoncés, elle est définie par le schéma ; l'interprétation que fait tout lecteur est précisément un travail cognitif en vue de faire rentrer le contenu informatif du texte dans les

catégories fonctionnelles prévues par le contrat communicationnel et la situation d'action. [C'est somme toute la conception que l'on trouve dans les grammaires de récit ; Denhière p.238]

III. Plan expérimental

A partir de deux variables indépendantes, d'ordre sémio-linguistiques, quatre conditions expérimentales sont construites :

- La première variable affecte l'expressivité du discours, personnalisée avec prise en charge subjective (JE) vs impersonnalisée et distanciée (IL).
- La seconde affecte l'argumentation, linguistiquement marquée (connecteurs précis, arguments en place) (ARG+) vs non marquée (peu de connecteurs, arguments déplacés) (ARG-).

Le croisement des variables produit deux versions *sémiotiquement cohérentes* : JE-ARG-, et IL-ARG+, en effet, relèvent de structures conventionnelles, et doivent donc correspondre à des schémas plus ou moins précis ; tandis que JE-ARG+, et IL-ARG- peuvent être considérées comme non cohérentes sxémiotiquement.

La passation a lieu à l'époque des faits dont il est question. Les effectifs sont de 40 sujets par groupe, étudiants de psychologie, s'étant tous déclarés relativement informés et intéressés par les faits, de position politique proche de la source, et d'attitude équivalente à celle-ci à l'égard de la révision de la loi Falloux. On demande aux sujets une restitution aussi complète que possible du discours, le rappel étant légèrement différé (tâche de distraction entre lecture et rappel). Aucun protocole n'a été exclus de l'analyse.

IV. Hypothèses

1. Effets simples

a) <u>L'expressivité</u> :

La forte personnalisation favorise la mémorisation, nous l'avons déjà montré (Chabrol-Camus, op.cit.) [Note : les résultats étaient les suivants - en n propositions APD : JE-ARG+ : 7,2 > JE-ARG- : 5,8 (t s. à .10), > IL-ARG+ : 5,1 (t s. à .02), > IL-ARG- : 5,1 (t. s. .05)]. Nous ferons l'hypothèse que cette facilitation porte essentiellement sur les propositions affectées par la variable.

Par ailleurs, avec une présence importante du locuteur, il est possible que les sujets intègre JE au schéma actantiel ; les restitutions seront alors focalisées sur une victime ominprésente, et en tout cas ne seront que peu sensibles à la défaillance des actants, qu'ils ne chercheront donc pas à identifier ; tandis que l'impersonnalisation

du texte pourrait déclencher une recherche active des principaux personnages et donc faciliter l'identification en particulier de l'agresseur.

b) L'argumentativité :

On s'attend à ce que les propositions déplacées dans les versions ARG- fassent l'objet d'un rappel différent entre les groupes : meilleur pour les propositions déplacées à la fin du discours, moins bon pour les autres.

On s'attend également à ce que les restitutions des groupes ARG+ soient plus proches du texte originel que celles des groupes ARG-, puisque dans ces derniers, des inférences sont nécessaires pour reconstituer les relations logiques.

L'argumentativité est également susceptible d'affecter la lecture qu'auront les sujets des rapports entre séquences narratives et séquences démonstratives. Ainsi, une faible argumentativité permettrait une focalisation plus importante sur le processus narratif et les actants impliqués, tandis qu'avec une argumentativité marquée, le récit des faits serait utilisé à des fins démonstratives, comme argument parmi d'autres. Bien entendu, les connecteurs argumentatifs devraient être plus nombreux dans ces derniers groupes.

2. Effets interactifs

Il est probable que la conjugaison des variables entre elles, en rapport avec le genre "discours politique", active des schémas ou scripts particuliers et déclenche des "routines de lecture", donc des attentes guidant l'interprétation globale du texte.

Cela étant, les quatre versions ne sont pas égales de ce point de vue :

- Versions cohérentes sémiotiquement :

les versions JE-ARG- et IL-ARG+ présentent une cohérence sémiotique forte, laquelle activerait rapidement des schémas spécifiques : la lecture peut s'en trouver moins attentive et très sélective avec un traitement cognitif essentiellement assimilateur, de type *top-down* (conceptuellement dirigé). On attend alors davantage de transformation de la matière textuelle, en particulier du contenu, qu'avec les autres versions. [Des résultats comparables ont été obtenus avec le schéma de récit - Mandler et Johnson, 1977) : le sujet perd le contenu mais conserve la structure, et "invente" alors pour compléter la structure.]

- Versions non cohérentes sémiotiquement :

les associations JE-ARG+, et IL-ARG-, moins attendues, sont susceptibles de provoquer un traitement plus accommodateur, de type *bottom-up* (dirigé par les

données). La structure et le contenu seront fortement liés, la structure ne pouvant être pré-construite à partir d'un schéma particulier. Une réorganisation du texte est possible, en particulier en ARG- [Une réorganisation opérée quand la structure globale du texte n'est pas "claire" avait déjà été observée par Bartlett, d'après Mandler et Johnson 1977, p.187 ; ou encore : (p.109) KINTSCH W., MANDEL T.S., KOZMINSKY E., 1977, Summarizing scrambled stories, *Memory and cognition, 5,* 547-552], si l'impersonnalisation du texte, dans ce contexte politique, suffit à activer un schéma du type "discours argumentatif."

Plus qualitativement, il convient de préciser les caractéristiques des schémas donc des attentes évoqués ci-dessus (voir Chabrol 1994:91-92) :

- JE-ARG-

  - l'association JE-ARG- (en admettant qu'ici l'implicitation des relations logiques valorise la narrativité du texte - relations temporelles) sera "liée à la production de témoignages (...) qui tendent à faire (re)voir et (ré)entendre ce que vivent ou ont vécu des narrateurs-témoins." : ici donc, la continuité textuelle devrait s'organiser autour du vécu émotionnellement très marqué ("Je suis offusqué...") du témoin-locuteur, et à cet égard, l'enchevêtrement du narratif et de l'argumentatif est signifiant ; l'organisation discursive des restitutions ne sera probablement ni narrative, ni argumentative, mais essentiellement qualificative, tant à l'égard de l'objet et de la procédure que des actants en cause.

- IL-ARG+

  - l'association IL-ARG+ produit "les discours d'analyse ou d'expertise" ; dans le cadre politique, cette association est très fréquente ; la démonstration, utilisée pour convaincre et contre l'adversaire, est objectivisée par la délocutivisation. C'est probablement dans ce groupe que les routines de lecture fonctionneront le mieux, produisant les restitutions les plus distantes du texte d'origine. L'ensemble des propositions, quel que soit leur statut initial, seront intégrées à l'argumentation.

- JE-ARG+

  - l'association JE-ARG+ "provoquera une tension cognitive. Elle pourra correspondre aux analyses « engagées » idéologiquement et éthiquement et parfois se réduire à l'exposé d'opinions générales orientées axiologiquement et prenant un simple appui sur des « faits-prétextes »." Cette "tension" devrait

mobiliser suffisamment de ressources cognitives pour permettre une mémorisation assez complète et très proche du discours originel. En revanche, les inférences nécessaires peuvent être inhibées par la difficulté de rattacher ce discours à un schéma connu.

- IL-ARG-

- l'association IL-ARG- est la plus problématique du point de vue de la cohésion ; les contenus propositionnels, auxquels on suppose le lecteur très attentif, devraient être correctement mémorisés, mais des transformations portant sur les relations logiques sont néanmoins probables. L'impersonnalisation, démobilisante affectivement, ne favorise pas la restitution à l'identique, et l'alternance entre séquences narratives et séquences argumentatives ne peut cette fois s'expliquer par l'émotion d'un locuteur énonciativement très présent. Cette association rendrait probable "la production de récits où les événements sont appréhendés de l'extérieur, à distance, du point de vue d'un tiers anonyme observateur omniscient." Dans le cadre politique, c'est ici que le locuteur devrait être le plus perçu comme un arbitre, qui relate les faits en toute objectivité. Ici, la construction des inférences référentielles permettant l'identification correcte des actants impliqués est la condition sine qua non à l'établissement d'une cohérence textuelle.

V. Les dimensions de l'analyse

1.Contenu propositionnel : les inférences

a) Analyse de contenu

Pour comparer texte originel et restitutions, l'APD s'avère très efficace. On partira donc d'un découpage du texte en propositions [[découpage suivant les critères exposés dans Ghiglione Blanchet 1991 ; respectés sauf pour P1, considérée comme prop. ; nécessité due au fait que l'on donne "Je suis..." au sujet.]] réécrites en modèles structurants, et l'on examinera quelles propositions auront été le plus fréquemment mémorisées.

b) Distance au texte

Cela dit, comme on l'a déjà souligné, si la référence au texte est méthodologiquement nécessaire, il ne nous semble pas ici très pertinent de prendre comme catégories d'analyse les propositions du texte ; un problème se pose en

particulier pour les "propositions nouvelles", qui ne peuvent être rapprochées d'aucune proposition initiale, et qui pourtant présentent des degrés de "distance au texte" très variables ; ce pourquoi nous proposons une catégorisation des transformations opérées par les sujets, à partir d'un classement triple :

[Il ne s'agit pas bien entendu de prendre en compte toutes les transformations opérées par les sujets - par exemple, les transformations lexicales ne nous interesseront pas en tant que telles ; les transformations jugées pertinentes ici sont celles qui, d'une part, affectent la structure narrative agresseur-agresser-victime-objet, et d'autres part, qui sont signifiantes relativement à l'intention de communication du locuteur.]

[L'existence de ces transformations, là encore, est théoriquement pris en compte dans les modèles cognitivistes ; mais dans les faits, on retrouve la même ambiguïté qu'à l'égard des inférences : attitude consistant à dire que ça existe, mais que ça n'affecte pas en général la signification originelle, et que leur prise en compte dans l'analyse rendrait le modèle trop complexe (K et VD par ex.,106-107) et il est explicitement dit que si l'on peut dénombrer les "reconstructions" [p.122], elles ne sont pas analysées par le modèle - elles ne peuvent pas exemple être affectées d'une probabilité : c'est donc que *de fait*; malgré les déclarations de principe, le modèle ne prend pas en compte les inférences ; et le modèle bien sûr est inapproprié dès que ces reconstructions deviennent quantitativement très importantes. Ce que nous proposons : une classification relativement simple de ces transformations, d'une part ; et d'autre part, dans le corpus étudié, leur non prise en compte obligerait à rejeter près de la moitié des protocoles, directement incomparables avec le discours originel.]

Le premier classement vise à hiérarchiser la distance entre propositions du texte et restitutions ; il ne s'agit pas tant de la distance du point de vue de la signification, que de la distance en fonction de l'importance du travail cognitif effectué par le sujet sur les propositions du texte. C'est donc le traitement lui-même, plus que son résultat, qui nous intéresse ici.

- Cette distance peut être nulle, si la proposition restituée est *identique* à celle d'origine (ou si elle en constitue une *paraphrase*)
- Les *déductions* facilitent la construction de la cohésion. Elles ne requièrent que la compétence linguistique. Elles s'appuient sur une transformation des présupposés (présuppositions logiques ; Cf. par ex. Maingueneau 1976, 133sq.) en posés - donc s'effectuent sans recours aux connaissances sur le monde ; le traitement est intra-textuel. Ex. : "...que l'on puisse bousculer" devient "...on a bousculé". Ou encore, le fait de relier 2 constituants propositionnels originellement disjoints constitue une déduction (Cf. les "inférences de liaison" de Frederiksen, 334.) [Le titre

: "Le Président de la République et la loi Falloux" sera souvent utilisé pour "compléter", par déduction, des propositions narrativement incomplètes. Le titre semble effectivement fonctionner comme macro-proposition.]

- Les *inférences* [La distinction entre "déductions" et "inférences" recouvre probablement ce que la psychologie cognitive appelle "information interne stockée en mémoire" et "information externe véhiculée par le texte." ; ou encore, (Walker et Yekovitch 1987, in Le Ny p.215-216) : la déduction serait "information implicite", distiguée de l"information non exprimée" - inférence pour nous. Un usage aussi restrictif du terme "implicite" ne s'accorde cependant pas avec nos options théoriques, ce pourquoi nous proposons notre propre dénomination. La déduction est un processus spécifiquement cognitif, alors que l'inférence relève de la cognition sociale - de même que l'on distingue compétence linguistique et compétence communicative.] opèrent non sur les présupposés mais sur les autres formes d'implicites (= les sous-entendus ; ref???), qu'elles explicitent donc. Elles faciliteraient surtout l'établissement de la cohérence. Elles font intervenir des connaissances (vraies ou erronnées) contextuelles, et visent à l'identification de la référence dans le schéma actantiel : actants, ou processus. Concrètement, elles se traduisent par la transformation de lexèmes peu précis en léxèmes plus précis ("Ceux qui ont voulu cette réforme" = la majorité ; "demander de supporter" = obliger).
- Enfin, les inférences qui soient ne sont pas d'ordre référentiel mais pragmatique, soit construisent une référence totalement absente du texte (explicitement et implicitement), seront appelées *interprétations* (les "inférences" et interprétations" à notre sens = non distinguées par Frederiksen, qui les appellent "inférences d'extension" ; 334 ; les "inférences structurales" ne peuvent être traitées à ce niveau propositionnel, mais l'on peut considérer que les catégories d'analyse présentées ci-après visent précisément l'appréhension d'inférences de ce niveau.). Elles n'opèrent pas à partir des sous-entendus du texte que l'on relie aux connaissances contextuelles, comme c'est le cas pour les précédentes, mais à partir des connaissances contextuelles, auxquelles on tente plus ou moins d'intégrer le texte. C'est plus précisément l'intention du locuteur, compte-tenu de ce que l'on sait par ailleurs de lui (notamment de ses opinions politiques en général, à propos de la guerre des écoles en particulier), que le sujet explicite ici ("interprétations pragmatiques"). Le modèle structurant d'une proposition interprétative ne pourra que très aléatoirement se rapprocher d'un des modèles structurantsdu texte, d'où la situation hiérarchique de l'interprétation, niveau maximal de "distance au texte".

Ex. : toutes les propositions explicitant la position de François Mitterrand à l'égard

du contenu de la révision - et indépendamment de la procédure suivie.
Autre ex. : on rencontre également à plusieurs reprises des interprétations "démagogiques" du discours, où la victime du processus est présentée comme "l'opinion publique", ou "les citoyens" ("On n'a pas tenu compte de l'opinion publique") ("interprétation référentielle").

On remarquera que plus on s'éloigne du texte, et moins la mémoire est mobilisée : un sujet qui, dès la lecture, opèrera les inférences nécessaires, pourra produire une restitution courte et néanmoins complète, tandis qu'un sujet qui ne les aura pas opérées devra, pour rendre compte du contenu du discours, produire une restitution presque aussi longue que le texte d'origine.

Pour ce qui est des "nouvelles propositions" évoquées plus haut, on pourra les retrouver à tous les niveaux décrits (excepté le premier) : ainsi, une proposition explicitant l'objet du discours : "Je suis offusqué *de la façon dont on a révisé la loi Falloux*" sera classée comme déduction - (la "loi Falloux" figurant dans le titre donné au discours - et uniquement à ce niveau). Elle sera donc nettement distincte des nouvelles propositions interprétatives.

c) Compatibilité avec le contenu originel

Un deuxième classement des propositions doit être couplé au premier, afin de rendre compte de la compatibilité de leur contenu avec le contenu originel.

- La *restitution à l'identique* comme la *paraphrase* ne posent aucun problème à cet égard, et peuvent être qualifiées de "propositions correctes". On peut admettre que leur équivalent du point de vue donc de la compatibilité avec le texte d'origine, est l'*oubli* (modèle structurant incomplet), qui sera donc relevé, mais on ne saurait l'inscrire dans la hiérarchisation (il contribue à transformer le texte du strict point de vue du résultat ; mais, si l'on peut parler de traitement cognitif à propos de la sélection de l'information à mémoriser, il ne saurait en aller de même pour l'oubli, phénomène passif en soi.)
- La *déduction* est également nécessairement correcte, sauf défaillance de la compétence linguistique. On pourra considérer comme telle par exemple une *erreur* de lecture (respectable lue responsable. Ou encore : "rapport Vedel" restitué "loi Vedel", ou nom erronné) Plus généralement, on classera comme erreur toute transformation erronée mais s'appuyant exclusivement sur le texte. [Note : bien entendu on ne peut seule mettre en cause la compétence linguistique : l'erreur peut être due à une déficience des connaissances contextuelles, déficience n'ayant pas

permis une mémorisation correcte, et le sujet n'a construit aucune inférence pour corriger un manque probabalement non conscient.]

- *L'inférence* peut être quant à elle *correcte* ou *fausse*. (Ex. d'inférence fausse : identification de "la majorité" comme victime et "l'opposition" comme agresseur).
- Enfin, l'*interprétation* est plus délicate à évaluer, puisque éloignée de ce qui est dit. On qualifiera une interprétation de *fausse* lorsque celle-ci est incompatible avec l'intention du locuteur, parce qu'appuyée sur une méconnaissance de ses caractéristiques, par opposition aux interprétations *possibles*, lesquelles s'appuient sur une connaissance valide des opinions du locuteur. Ex. : "Je suis offusqué que l'on ait révisé la loi Falloux" constitue une interprétation possible ; "Je suis offusqué que la révision ait suscité une réaction aussi vive des enseignants et parents du public." constitue une interprétation fausse.

Si l'on se situe au niveau textuel et non plus propositionnel, une autre catégorie de "transformations" est à construire : la *confusion*, lorsque la référence d'un élément de contenu déterminé a été correctement identifiée dans certaines propositions et non dans d'autres (par ex. : l'opposition en position de victime dans certaines propositions, d'agresseur dans d'autres.). La restitution en est affectée du point de vue de la cohérence.

d) Elément du schéma actantiel sur lequel porte la transformation

Cette caractérisation des transformations en fonction de ce sur quoi elles portent, en prenant comme référence le schéma actantiel Agresseur-Processus-Victime, se couple, bien évidemment, avec les précédentes.

Ex. : "Il n'y a pas eu de débat" opère une transformation sur le *processus*, transformation classée comme "déduction", que le sujet aura opérée à partir de "J'aurais souhaité que... tel n'a pas été le cas."

Autre ex. : lorsque "Je" est traité comme victime du processus, on codera interprétation possible sur la *victime*.

Ou encore : "Je suis offusqué que le gouvernement ait bousculé le Parlement", comparé à la proposition originelle, opère une déduction sur le processus, et une inférence correcte sur l'agresseur.

Il arrive, notamment avec les propositions interprétatives, que les transformations portent simultanément sur le processus et l'un des agents ; c'est le cas des propositions qualifiant la procédure suivie lors de la révision de "stratégème" ou "d'abus de pouvoir", puisqu'en même temps, cette procédure étant considérée comme

intentionnelle, l'agent responsable est impliqué.

e) Quantification de la transformation

On a calculé un indice de transformation pour tenter d'appréhender, quantitatibvement, le travail cognitif effectué par les sujets. Chaque niveau de distance au texte peut être considéré comme échelon sur une échelle de transformation, de 0 (proposition identique ou paraphrase) à 3 (interprétation).
[On ne saurait ignorer l'arbitraire de cette construction d'indice - en particulier, le postulat de l'équivalence des intervalles ne résisterait pas à l'examen théorique ; mais la hiérarchisation elle-même nous paraît suffisamment justifiée pour autoriser ce calcul, que l'on doit considérer comme simple technique d'approximation de la distance globale au texte, permettant la comparaison entre les groupes.]

Notons que la déduction, comme l'erreur, seront comptées 1, malgré leur différence qualitative évidente ; mais le travail cognitif, dans l'un et l'autre cas, relèvent probablement du même degré d'automaticité, même si le résultat de ce traitement est bien différent. (Par ex. : "respectable" lu "responsable" ; la distance au texte du strict point de vue de la signification est importante, alors même que du point de vue cognitif nous la considérons comme faible.)

Chaque proposition pouvant être transformée du point de vue de ses 2 principaux arguments (agent et patient) comme de son prédicat, l'indice de transformation sur une proposition actantiellement complète variera de 0 à 9. Précisons encore que cet indice est une moyenne par proposition, ce afin de neutraliser ici le facteur "longueur des restitutions".

2. Les macro-catégories

Elles se définissent de trois points de vue, que nous examinerons successivement : point de vue du contenu, point de vue discursif (fonction), et point de vue cognitif (schématisations impliquées, en rapport à la situation de communication). La *signification*, bien entendu, ne saurait être définie uniquement par l'un de ces aspects [réflexion qui paraît peut-être trivial au lecteur ; pourtant, on remarquera que "signification" est parfois encore utilisée de façon interchangeable avec "contenu" chez certains cognitivistes ; voir par ex. Le Ny p.191]

a) Du point de vue du contenu

La spécificité de nos catégories, comparées aux "analyses de contenu traditionnelles" provient de ce qu'ici le contenu ne sera pas strictement défini comme

référentiel (ou informatif) ; en effet, nos considérations préalables laissaient entendre que l'idée d'une "macro-information" pouvait être remise en question, l'établissement de la continuité textuelle reposant d'abord sur l'organisation discursive, secondairement articulée au contenu référentiel. Et nos catégories ont des prétentions macro-structurelles. Qu'entendons-nous par contenu non "informatif" ? Disons simplement que ce contenu n'est pas rempli par la référence elle-même, mais par *le rapport construit discursivement entre discours et référence* [c'est dire qu'il comporte nécessairement une dimension énonciative - ce en quoi nous ne nous inscrivons pas totalement dans la perspective des grammaires de récit, même si dans la forme on trouvera quelque inspiration de ce type] ; en même temps, la distinction entre la définition des catégories proposées en termes de contenu, et leur définition discursive, n'est pas ambigue ; l'exposé de nos catégories achèvera d'éclairer le lecteur :

- Propositions-objet : *exposé d'un événement.* L'objet du discours est nécessairement un événement, que l'on peut définir comme ensemble de processus successifs de caractère inhabituel., et cet événement a effectivement eu lieu. [Cf. l'"exposition", et l'"événement-début" des grammaires de récit.]

On remarquera que dans le discours de Mitterrand, l'objet du discours est à reconstituer, à partir de "Je suis offusqué que l'on puisse ainsi bousculer le Parlement" : "bousculer le Parlement" peut être considéré comme événement - mais non "pouvoir bousculer le Parlement".

- Propositions narratives : *Description de processus.* Les processus "constituent une classe conceptuelle qui décrit ce qui survient dans l'univers, ce qui se produit dans le temps et qui modifie un état des choses" Charaudeau, auquel nous empruntons cette définition, distingue les faits et les actions, les premiers n'étant sous la responsabilité d'aucun être (p.29 sq.)

Le récit peut éventuellement être interprété : le processus décrit est alors simultanément évalué (Cf. *supra*).

[Le récit interprété est très rare dans les restitutions mais fréquent dans le discours ; en général, des propositions de cette catégorie, les sujets ne restituent que la dimension évaluative, ce qui excluent les propositions restituées de la catégorie récit. Ex. : "Les droits des parlementaires n'ont pas été respectés" devient "C'est un manque de respect du droit parlementaire."]

- Qualification : *Attribution de propriétés (à un agent ou un objet).* Aucun processus (action, fait ou événement) n'est mis en scène ici - la qualification d'un fait ou d'une action le transformant en objet -c'est le changement qui définit le processus, tandis que la qualification s'exprime par des énoncés statifs [La distinction entre "états" et "événements" - ou, dans nos propres définitions, processus - a déjà été sufissamment défendue par les grammaires de récit pour nous permettre ici la concision. Denhière 189]. Ex. : "La procédure suivie est inacceptable."
- Explication : *Description de causalités.* Le contenu d'une proposition donnée est définie dans son rapport, spécifiquement causal ici, avec le contenu d'une autre proposition. Ce contenu peut concerner des actants, des propriétés ou des actions, mais les éventuels processus ou états mis en scène ici ne sont pas ponctuels et/ou réels ; il s'agit plutôt de catégories de processus ou états (généralisation), ou de processus ou états hypothétiques.

Cela dit, pour cette catégorie, la définition en termes de contenu ne coïncide pas exactement avec la définition discursive (Cf. *infra*) ; ainsi, des processus réels (récit), ou des objets qualifiés (qualification), peuvent s'inscrire dans une séquence propositionnelle argumentative. Par exemple : "Si le délai... n'a pas dépassé quelques heures, c'est que..." : la première proposition grammaticale, réécrite en modèle structurant, relève du récit (description d'un processus réalisé) ; en d'autres termes, le contenu est narratif, et la visée argumentative. La proposition sera affectée à la catégorie "Récit", avec indication particulière de la visée.

- L'obligation : *Evaluation morale d'un objet possible.* Il s'agit d'une catégorie énonciative particulière, construite du fait de sa fréquence dans le corpus ; en termes de contenu, le résultat est proche de ce que produit la qualification, mais :

- l'obligation ne portera pas sur des agents, ni sur des propriétés, mais sur des processus.
- la qualification présuppose la réalité de l'objet qualifié, ce qui n'est pas le cas ici, où le processus est simplement posé comme devant/ne devant pas être réalisé (en raison de contraintes morales).

A partir de ces catégories, on peut *schématiser* le discours de Mitterrand de la façon suivante :

- (objet) Je prends la parole à propos de ....
- (récit) Il s'est passé ....
- (qualification) C'est inadmissible.
- (obligation) On ne doit pas faire ....
- (explication) Si l'on faisait ..., alors il y aurait telle conséquence.

b) Du point de vue discursif

Ces catégories sont également des catégories discursives [Là encore, la comparaison avec les grammaires de récit a des limites importantes ; en particulier, l'ordre d'apparition, ainsi que les relations entre "épisodes", ne sont pas déterminantes ici ; nos catégories se veulent plus flexibles et plus générales, la prédominance de l'une ou de l'autre ou de plusieurs d'entre elles dans les restitutions permettant de repérer le type de schéma activé par les sujets.]

De ce point de vue, elles peuvent être caractérisées par leur fonction - laquelle est (à notre sens) définie par la visée du locuteur. Certaines de ces catégories relèvent directement des modes d'organisation du discours décrits par Charaudeau (*op.cit.*) [Modes d'organisation du discours = "procédés qui consistent à utiliser certaines catégories de langue pour les ordonner en fonction des finalités discursives de l'acte de communication", et qui "peuvent être regroupés en quatre modes d'organisation : l'Enonciatif, le Descriptif, le Narratif, l'Argumentatif." (Charaudeau, op.cit., 641).]

- Objet : La fonction discursive des propositions "objet" est d'introduire le discours : de quoi parlera-t-on. On ne codera donc "objet" que des propositions en début de restitution - l'événement-objet pourrait être repris en conclusion par exemple, mais sa fonction discursive serait différente. L'anaphore, dans une proposition introductive, est alors *a priori* exclue, d'où là encore la difficulté issue du texte originel (Cf. *supra*) : l'antécédent de *ainsi* n'est pas explicité.

L'objet s'inscrit plus globalement dans une organisation narrative, comme séquence d'ouverture (p.728).

- Qualification : c'est une des composantes de l'organisation descriptive, qui, comme le souligne Charaudeau (658 sq.), est souvent au service du narratif, auquel il donne sens, de par sa fonction d'identification des êtres. La qualification se caractérise par la dimension subjective (-évaluative-) de cette identification [que l'on ne trouve pas dans le fait de nommer, par exemple] ; ainsi, dans notre corpus, la

qualification permet en particulier le repérage des rôles actantiels et des fonctions narratives (identifier la majorité comme agresseur, l'opposition comme victime, et la procédure suivie comme agression.)

- Narratif : les propositions classées dans cette catégorie s'inscrivent dans la logique narrative, dont la fonction très générale est de raconter des faits, actions ou événements passés dont on veut faire croire à l'authenticité [Ne pas assimiler "texte narratif" et "récit", Cf. Brémond p.11-12]
- Explication : c'est l'un des procédés de la logique argumentative, lesquels procédés "s'inscrivent dans une logique rationalisante et jouent le jeu du raisonnement qui est marqué par une logique et un principe de non contradiction." (785) ; dans le cas de l'explication, le raisonnement s'appuie sur la démonstration de relations causales entres phénomènes.
- Obligation : cette catégorie se définit en référence à l'organisation énonciative (647 sq.), qui rend compte du point de vue du sujet parlant. C'est ici une modalité énonciative particulière qui aura été relevée (délocutif d'assertion, modalité "obligation"), et dont la fonction peut être considérée, dans ce contexte, comme "rappel à l'ordre".

c) Du point de vue cognitif

Ces catégories correspondent probablement à des schématisations. Nous ne pouvons ici que proposer quelques pistes à propos des schémas impliqués, et notre objectif n'est pas tant de définir des schémas hypothétiques que de préciser la nature des macro-catégories.

La narration entretient des relations privilégiées avec le schéma de récit ; on peut pareillement supposer un schéma correspondant au discours argumentatif, qui serait ici représenté par l'explication, schéma mobilisé si l'on suppose que le locuteur a choisi de convaincre par une démonstration rationnelle. La qualification n'est pas sans rapport avec le schéma de récit, mais en introduisant la subjectivité du narrateur, éventuellement en tant qu'actant impliqué ; dans le cadre du discours politique, c'est alors la dimension descriptive-évaluative qui prédomine, situant le discours d'emblée dans un schéma polémique. L'obligation renverrait davantage à un schéma du discours moraliste ou législatif, activé si l'on suppose chez le locuteur une visée première d'arbitrage entre deux adversaires.

Quant à la catégorie "objet", elle serait l'un des éléments indispensables d'un schéma très général du discours monolocutif, à savoir l'introduction. Les restitutions sans exposé de l'objet se présentent comme incomplètes ; par ailleurs, cet exposé de

l'objet est à ce point perçu comme indispensable par les sujets qu'ils préfèrent, plutôt que de renoncer à cet exposé de l'objet, construire des propositions informativement vides : "Je suis offusqué *de ce qu'il s'est passé*." Cela dit, l'objet devrait occuper une place plus importante dans un schéma type descriptif que dans un schéma narratif ou explicatif.

Il ne faudrait pas perdre de vue ici , bien entendu, la situation d'action ; par exemple, on ne saurait opposer dans ce cadre, récit et argumentation : en politique, les faits ne sont jamais décrits pour eux-mêmes ; le récit est toujours utilisé, explicitement ou non, dans une finalité argumentative. L'usage des catégories narratives et explicatives sera probablement corrélé, et inversement proportionnel à celui de la qualification, où le locuteur s'exprime sur un mode essentiellement émotif. On peut ainsi préciser les hypothèses relatives à l'effet des variables manipulées :

- Effets simples :

les propositions de la catégorie "qualification" devraient être plus fréquentes dans les groupes JE, de par l'affinité entre élocutivité et expression d'une évaluation/opinion, ainsi que les propositions du "souhaitable", de par leur dimension énonciative forte ; les groupes ARG- devraient présenter les mêmes caractéristiques ; tandis que la catégorie "récit" aurait davantage d'affinités avec un discours impersonnel, de même que la catégorie "explication" ; les groupes ARG+ devraient présenter les mêmes caractéristiques. Dans le même ordre d'idée : on peut attendre que les actants aient plus d'importance dans un discours JE, tandis qu'un discours IL favoriserait la focalisation sur les processus.

- Effets interactifs

lorsque les caractéristiques sémio-discursives sont susceptibles de convoquer un schéma type témoignage émotionnellement marqué, (JE-ARG-), les contenus propositionnels devraient s'organiser sur un mode relevant essentiellement de la qualification, au détriment de l'explication. Le discours IL-ARG+, correspondant plutôt à un schéma argumentatif, devrait laisser la prédominance à la catégorie "explication". Quant à la non cohérence sémiotique, elle pourra avoir pour conséquence un usage plus diversifié de ces catégories, de par l'hésitation du lecteur pour caractériser la structure globale du texte.

e) <u>Caractère empirique de l'analyse</u>

Le codage s'appuie essentiellement sur l'argument principal (verbe ou attribut) de la proposition grammaticale, ce en quoi les modèles structurants de l'APD peuvent

être utiles, et plus particulièrement la spécification des catégories et modalités verbales : un verbe statif dans un modèle structurant classe la proposition dans la "qualification" ; un factif dans un temps passé de l'indicatif, dans la catégorie "récit", une modalité optative, dans la catégorie "obligation", un conditionnel, dans la catégorie "explication". Il s'agit simplement, somme toute, de transformer des catégories formelles en catégories signifiantes. Simplement, la flexibilité sémantique oblige à la prudence dans une telle démarche [on ne peut faire correspondre dans l'absolu une catégorie formelle et une signification, même si la tentation est grande lorsque l'on veut automatiser le codage. Le logiciel APD échappe au pire en laissant à l'usager une possibilité de "levée d'ambiguïté manuelle", particulièrement nécessaire pour le codage des verbes précisément], ce pourquoi il nous paru préférable de pré-définir des catégories sémantiques, et non formelles. Les correspondances proposées entre les modalités verbales de l'APD et nos propres catégories restent donc limitées, et l'on ne saurait se contenter du codage APD pour catégoriser les propositions - en particulier, pour repérer les propositions explicatives au présent, ainsi que les propositions de la catégorie "objet".

Illustration du codage :

Dans la proposition suivante du discours originel : "Le délai... n'a pas dépassé quelques heures", le processus relève de la description des faits ; cette proposition s'inscrit donc dans le "Récit". Mais l'information donnée ici pourra être utilisée différemment, selon les restitutions :

- "Le délai, de quelques heures seulement, est inacceptable" : qualification.
- "Si maintenant les lois sont votées en quelques heures, alors..." : explication.
- "Je suis offusqué du délai..." : objet.
- "On ne doit pas décider des lois dans un délai si court." : obligation.

Du point de vue du strict contenu informatif, le même élément du texte originel est restitué à chaque fois. Mais le modèle de situation que se construisent les sujets échappe totalement à l'analyse du contenu informatif restitué.

Il faut encore préciser que ces catégories d'analyse ne doivent pas être évaluées en fonction de leur capacité à rendre compte du discours originel - même si bien sûr elles permettent de le décrire ; c'est l'adéquation de la description qui pourrait être remise en cause, si notre objectif relevait par exemple d'une "linguistique épistémique" (P.Y. Raccah). Mais elles ont été construites à partir des restitutions, et c'est leur capacité à les décrire qui les légitime (Voir par ex. note précédente sur récit interprété).

Si cette construction *a posteriori* limite nécessairement leur aptitude à la

généralisation, en même temps elle les caractérise comme résolument empiriques, ce qui pourrait être considéré comme un handicap du point de vue théorique. On pourra être gêné, notamment, de leur hétérogénéité du point de vue discursif : leur niveau de généralité à cet égard est en effet très variable, puisque certaines se définissent en référence à un mode d'organisation, d'autres en référence à une modalité particulière d'un mode d'organisation. Mais a contrario, l'homogénéité des définitions de contenu nous paraît satisfaisante, et leur généralité est indéniable puisque ces définitions dérivent, somme toute, du schéma actantiel. La caractérisation discursive, quant à elle, est en grande partie fonction du contrat de communication particulier dans lequel s'inscrit le discours politique. Mais surtout, c'est la démarche présidant à la construction de ces catégories qui nous paraît susceptible de se révéler utile pour l'analyse d'autres corpus de restitutions, à savoir une définition réalisée de trois points de vue devant s'articuler, l'articulation elle-même ne pouvant se définir complètement que contextuellement.

VI. Les résultats

1. Le contenu

Le tableau I indique les propositions APD, réécrites sous une forme canonique, les plus restituées - non les occurrences (elles sont parfois répétées dans une même restitution), mais en effectifs (au moins 25% des sujets d'un groupe). La comparaison directe entre les groupes doit tenir compte du fait de la plus grande longueur des restitutions JE-ARG+.

Tableau I
Propositions canoniques les plus restituées

PROPOSITIONS APD	**Je-Arg+**	**Je-ARG-**	**IL-ARG+**	**IL-ARG-**
1. [La procedure] /offusquer/ (moi)	37	37	22	24
2. On /bousculer/ Le Parlement	5	12	4	14
3. L'opposition /être respectable/	11	10	6	6
4. L'opposition /étudier/ la réforme	10	6	11	11
5. Le délai /dépasser quelques heures/	21	13	18	14
6. [Le moment où] On /voter/ la réforme	18	10	15	11
7. Les opposants /discuter/ la réforme	11	5	12	12
8. Les opposants /faire valoir/ leurs objections	12	8	13	12
9. Les partisans /être sûr de soi/	7	13	12	11
10. Les partisans /affronter/ le débat.	4	7	9	10
11. [Je / les parlementaires] /voir/ [la procédure]	13	6	0	1
12. Je /être parlementaire/	19	7	/	/
13. La démocratie /être/	14	12	13	15
14. On /faire/ [la procédure] en République	13	13	15	15

Constat :

- Les propositions impliquant le locuteur sont plus souvent restituées que les mêmes propositions impersonnalisées. Cet effet de "JE" est plus systématique en JE-ARG- qu'en JE-ARG+. La proposition 3 est également plus fréquente dans les groupes JE.
- La proposition 2 est nettement plus fréquente dans les restitutions ARG-. Les propositions 5 et 6 sont au contraire plus fréquentes en ARG+.
- - Les seules propositions du texte explicitant l'"agresseur", soit 9 et 10 dans le tableau, sont très fréquemment oubliées dans le groupe JE-ARG+.
- Les propositions 4, 7 et 8, impliquant les opposants, ou l'opposition, sont nettement moins fréquentes en JE-ARG- que dans les autres groupes. Les restitutions des sujets de ce groupe sont très homogènes du point de vue du contenu.

2. Les tranformations

a) Indice global

Le tableau 2 indique pour chaque groupe la valeur valeur moyenne de l'indice.

Tableau 2
Indice global de transformation

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Moyenne	0.954	1.12	1.41	1.227
Ecart-type	0.6664	0.75	0.8553	0.8563

Le calcul d'un t de Student indique que le discours Je-Arg+, le moins cohérent sémiotiquement, est transformé significativement moins que le discours Il-Arg+ (t=2.3, s.à.05), sémiotiquement cohérent.

b) Identification et transformations sur l'agresseur

Le tableau 3 indique le pourcentage de sujets par groupe :

- ayant, correctement ou non, identifié l'agresseur, par opposition d'avec les sujets qui ne restituent l'agresseur que sous une forme impersonnelle.
- parmi les sujets ayant identifié l'agresseur, on distingue ceux qui l'ont restitué sans transformation (soit : "ceux qui ont voulu cette réforme"), de ceux qui l'auront transformé.
- enfin, on distingue les sujets ayant correctement identifié l'agresseur (les promoteurs de la réforme, la majorité, le gouvernement), de ceux qui se sont trompés dans cette identification (l'opposition, le Parlement).

Tableau 3
L'agresseur dans les restitutions
(% de sujets)

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Présence personnalisée	71%	61%	61%	67%
Absence d'agresseur personnalisé	29%	39%	39%	33%
Identique	16%	10%	11%	15%
Transformé	84%	90%	89%	85%
Identification correcte	36%	45%	42%	60%
Identification erronée	64%	55%	58%	40%

Les khi2 calculés sur les effectifs ne sont pas significatifs. On relèvera néanmoins le fort pourcentage, dans tous les groupes, de sujets ayant mal identifié l'agresseur ; ce % est d'ailleurs plus faible en Il-Arg-.

Il faut également examiner l'importance de l'agresseur dans les restitutions. Le tableau 4 propose donc les mêmes comparaisons que le tableau 3, mais avec les % de propositions comportant un agresseur, personnalisé ou non, transformé ou non, etc...

Tableau 4
L'agresseur dans les propositions
(% de propositions)

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Présence personnalisée	18.2%	16%	21.9%	25.5%
Absence d'agresseur personnalisé	81.8%	84%	78.1%	74.5%
Identique	14.3%	8.6%	22%	14.3%
Transformation de niveau 1*	6.1%	5.7%	12.2%	8.2%
Transformation de niveau 2	79.6%	85.7%	65.8%	77.5%
Transformation de niveau 3	0	0	0	0
Identification correcte	42.9%	51.4%	56.1%	73.5%
Identification erronée	57.1%	48.6%	43.9%	26.5%

*Il s'agit ici uniquement d'erreurs ; pas de déduction possible. L'erreur sur l'agresseur s'observe comme conséquence d'une erreur sur le processus, transformant la victime, sujet dans la proposition, en agresseur. Ex. : "... sans qu'elle [l'opposition] ait le temps d'étudier..." devenu "sans qu'elle *ait pris* le temps...". Ou encore : "Le droit des parlementaires n'a pas été respecté" devenu "Les parlementaires n'ont pas été respectueux". Hormis ce cas, une identification de l'agresseur, là où dans le texte il était impersonnalisé, est codé aux niveaux supérieurs.

Les comparaisons suivantes, effectuées par des khi2, différencient significativement les groupes :

- L'agresseur personnalisé est davantage présent dans les propositions des groupes IL que dans celles des groupes JE (khi2=5.748 à ν=1 ; s.à.025)
- Les niveaux de transformations différencient les groupes : on remarque la proximité entre les deux groupes à non cohérence sémiotique. Quant au groupe Je-Arg-, il se caractérise par l'importance des inférences, tandis qu'au contraire le groupe Il-Arg+ transforme relativement peu l'agresseur. (khi2=17.9 à ν=9 ; s.à.05)
- L'identification correcte de l'agresseur est plus fréquente dans les groupes IL que dans les groupes JE, d'une part, et d'autre part, dans les groupes Arg- que dans les groupes Arg+. (khi2=9.81 à ν=3 ; s.à.025)

c) Identification et transformation sur la victime

Comme l'indiquent les tableaux 5 et 6, et comme attendu, l'identification correcte de la victime est nettement plus aisée que pour l'agresseur. Les résultats sont présentés de la même façon :

Tableau 5
La victime dans les restitutions
(% de sujets)

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Présence personnalisée	71%	79%	77%	67%
Absence de victime personnalisée	29%	21%	23%	33%
Identique	72%	69%	46%	52%
Transformé	28%	31%	54%	48%
Identification correcte	92%	88%	88%	76%
Identification erronée	8%	12%	12%	24%

- Les sujets Il sont plus nombreux à transformer la victime que les sujets Je. (khi2=4.183 à ν=1 ; s.à.05)
- Les sujets Je au contraire sont plus nombreux à identifier correctement la victime. (khi2=4.964 à ν=1 ; s.à.05)

Tableau 6
La victime dans les propositions
(% de propositions)

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Présence personnalisée	18.2%	20.6%	22.5%	25%
Absence de victime personnalisée	81.8%	79.4%	77.5%	75%
Identique	85.7%	75.6%	59.5%	62.5%
Transformation de niveau 1*	4.1%	8.9%	7.1%	10.4%
Transformation de niveau 2	8.2%	11.1%	28.6%	14.6%
Transformation de niveau 3	2%	4.4%	4.8%	12.5%
Identification correcte	95.9%	88.9%	90.5%	89.6%
Identification erronée	4.1%	11.1%	9.5%	10.4%

*Ex. de déduction : "L'opposition est aussi respectable que la majorité" devenu "On respecte plus la majorité que l'opposition." Mais pour reconstruire une image unifiée de la victime (désignée dans le texte tantôt par le Parlement, tantôt par l'opposition, tantôt enfin par "ceux qui n'étaient pas d'accord"),, par exemple pour transformer "ceux qui n'étaient pas d'accord" en "les députés de l'opposition", des inférences sont nécesssaires.

On remarque d'abord que présence de la victime et présence de l'agresseur dans les propositions sont relativement équivalentes, dans chaque groupe (si ce n'est dans le groupe Je-Arg-, où la victime est plus fréquente que l'agresseur), ce malgré la forte disproportion dans le texte originel. On peut y voir ici le rôle joué par le schéma actantiel.

Il faut également souligner que dans les groupes JE, la victime est plus fréquemment restituée à l'identique que dans les groupes IL, qui transforment davantage. (khi2=9,414 à ν=3 ; s.à.025)

d) Transformations des actes

Les tranformations des actes étant du point de vue du contenu un ensemble hétérogène (les actes pouvant être des actions ou des faits, réalisés ou hypothétiques, des états, etc...), on ne les examinera pas du point de vue des sujets transformant, mais uniquement du % global de propositions transformées à ce niveau. Par la suite, les transformations des actes, en rapport avec les macro-catégories, complèteront l'analyse présente.

Tableau 7
Transformation des actes
dans les propositions (% de propositions)

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Identique	60.4%	58%	45.5%	56.3%
Transformation de niveau 1	28.2%	27.8%	32.1%	29.2%
Transformation de niveau 2	8.1%	6.4%	12.8%	10.9%
Transformation de niveau 3	3.3%	7.8%	9.6%	3.6%

Les groupes se différencient de façon significative sur les degrés de transformation des actes. C'est en particulier le groupe Il-Arg+ qui se distingue, par de plus fréquentes transformations à tous les niveaux que les autres. (khi2=21.4 à ν=9 ; s.à.025)

3. Les macro-catégories

a) L'importance comparée des macro-catégories dans les groupes

Le tableau 8 indique le % de propositions de chaque macro-catégorie dans les groupes.

Tableau 8
% de propositions dans les macro-catégories

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Objet	24.7%	32%	24.9%	26%
Qualification	23.2%	36.5%	28.1%	37%
Narration	30.6%	18.7%	27%	21%
Explication	10.3%	5.5%	10.3%	8%
Obligation	11.2%	7.3%	9.7%	8%

On remarque que Narration et Explication ont davantage d'importance dans les groupes Arg+ que dans les groupes Arg-, tandis que ces derniers utilisent beaucoup plus la Qualification. L'impact de la variable Arg est plus visible dans son association avec Je. L'objet est particulièrement bien représenté en Je-Arg- (presque 1/3 du volume global de la restitution). (khi2=28.2 à ν=12 ; s.à.01)

Cela dit, les restitutions ne présentent qu'exceptionnellement des propositions de toutes les macro-catégories. Un examen du nombre de sujets ayant utilisé, peu importe dans quelle proportion, chaque catégorie, s'impose donc.

Tableau 9
Présence des diverses macro-catégories dans les restitutions
(% de sujets)

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Objet	94%	100%	68%	77%
Qualification	74%	79%	65%	77%
Narration	83%	61%	68%	50%
Explication	34%	27%	29%	27%

L'objet, exceptionnellement absent dans les restitutions Je, l'est dans environ un tiers des restitutions Il. (khi2=17.83 à ν=1 ; s.à.001) Ce résultat est à relier que dans le discours fortement personnalisé, l'objet est présenté par "Je suis offusqué que...", forte prise en charge qui aura été mémorisée par presque tous les sujets (Cf. les résultats de l'analyse de contenu).

A propos de la qualification, on confirme ses affinités avec Arg-, bien qu'ici les groupes ne se différencient pas significativement.

La narration, comme on l'avait déjà relevé du point de vue de l'importance quantitative, apparaît là encore plus essentielle dans les groupes Arg+ que dans les groupes ARG- (khi2=10.93 à ν=1 ; s.à.001), mais on observe de plus un effet de Je : davantage de sujets des groupes Je que de sujets des groupes Il l'ont utilisée. (khi2=5.759, à ν=1 ; s.à.025).

L'explication est mieux représentée en Je-Arg+ que dans les autres groupes, mais c'est le cas, dans ce groupe, pour l'ensemble des macro-catégories. Il est donc nécessaire à présent d'examiner globalement la diversité des restitutions, appréhendée par le nombre moyen de méta-catégories différentes.

[L'obligation dans l'ensemble se rencontre rarement, bien qu'elle était non négligeable du point de vue du % de propositions. En fait, seuls les sujets ayant globalement fourni une restitution très complète ont utilisé cette macro-catégorie. Son pouvoir organisateur, dans ce contexte, serait donc relativement limité.]

Tableau 10

n macro-catégories différentes par restitution

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
moyenne	3.4	3	2.7	2.7
écart-type	0.91	1.10	0.91	1.06

Un t de Student montre que les sujets Je utilisent en moyenne plus de macro-catégories que les sujets des groupes Il. (t=2.79,à ν=127, s.à .01). Ce résultat, comme ceux du précédent tableau, est bien entendu fortement corrélé positivement avec la longueur des restitutions, il est donc probablement simple conséquence de l'effet facilitateur sur la mémorisation de la personnalisation du discours. (Cf. note x).

b) <u>Les transformations des actes en fonction des macro-catégories</u>

[On ne s'intéressera pas ici à l'identification des actants, qui restent les mêmes dans

toutes les macro-catégories. Mais il est nécessaire de mettre en rapport l'analyse des transformations sur les actes avec ces catégories discursives.]

Rappelons que ces tranformations, du point de vue du contenu, concernent :

- les événements réalisés/produits, si la proposition relève de l'objet,
- les états du réel, si elle relève de la qualification,
- les processus réalisés/produits, si elle relève de la narration,
- les états ou processus hypothétiques, si elle relève de l'explication,
- les processus devant/ne devant pas se réaliser, si elle relève de l'obligation.

Les résultats indiquent comment les sujets ayant utilisé une macro-catégorie donnée se répartissent dans les catégories de transformations.

- L'objet :

Tableau 11
Transformation de l'événement
(macro-catégorie Objet)
(% de sujets)

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Identique	79%	64%	33%	70%
Transformation correcte*	12%	21%	43%	26%
Transformation erronnée**	9%	12%	10%	4%
Confusion***	0	3%	14%	0

* Ex. : "Je suis offusqué de la procédure suivie lors de la révision de la loi Falloux."
** Ex. : "Je suis offusqué de la manifestation de l'opposition."
***Le sujet construit une proposition correcte et une non correcte relativement à l'objet, ce qui produit en général une contradiction - à l'occasion un télescopage : "Je suis offusqué par ce débat qui n'avait pas eu lieu d'être."

On remarque que l'objet subit davantage de transformations dans les groupes où le discours est sémiotiquement cohérent, transformations assez fréquemment erronnées, et ce plus particulièrement en Il-Arg+. Par ailleurs, là encore, c'est en Je-Arg+ que les restitutions sont les plus proches du discours originel. (khi2= 19.1à ν=9; s.à.025)

- La qualification :

  Les groupes ne se différencient pas sur les transformations des actes de qualification. Indiquons pour information que sur l'ensemble des sujets ayant utilisé cette catégorie, 61% restituent toujours ces actes à l'identique ; 12%

produisent une ou des transformation(s) erronnées. (Exemple : "L'opposition comme la majorité sont responsables." - erreur ; ou encore : "Sans doute que [l]es représentants [de la loi Vedel] ont eu peur eux-mêmes de son succès." - erreur.)

- La narration :

  Là non plus on n'observe pas de différence notable entre les groupes. La plupart des sujets (81%) restitue ces actes à l'identique ; ceux qui les transforment produisent presque tous des erreurs (19%). (Exemple : "Cette loi a été acceptée en quelques heures." - erreur. ; ou encore : "Le Parlement a objecté un point de vue." - erreur.)

- L'explication

Tableau 12
Transformation des actes hypothétiques
(macro-catégorie Explication)
(% de sujets)

	Je	**Il**
Identique	76%	59%
Transformation	24%	41%

Les sujets des groupes Il transforment davantage les actes d'explication que les sujets des groupes Je (khi2=4.993 à ν=1 ; s.à.05), différence attendue puisque cette catégorie d'actes est normalement plus attendue dans un discours impersonnel que dans un discours fortement personnalisé.

Quant à la qualité de ces transformations, elle est identique dans tous les groupes, où l'on rencontre essentiellement des déductions et inférences correctes (Exemple : "Une telle manière d'agir peut détruire la démocratie" - déduction. "Cette façon de procéder permettrait de faire passer n'importe quelle loi à la hâte." - Inférence.). (Transformations erronnées : 8%. Ex. : "Si aucune décision n'est prise sans le consentement parlementaire, (ce ne sera plus possible.)" - erreur.)

- Obligation :

  Les groupes ne se différencient pas significativement ici. Les actes d'obligation sont restitués à l'identique par 74% des sujets ; les transformations sont rarement erronnées (9%).(Exemples de transformations : "L'opposition n'a pas à être mise

en cause (plus que la majorité)" - inférence fausse. "(La majorité et l'opposition sont toutes les deux respectables) et de ce fait l'opinion des deux aurait due être écoutée." - inférence correcte. [Ces propositions, relevant de la qualification dans le discours originel, ont fréquemment été restituées avec une modalité d'obligation ; le travail inférentiel ici est probablement initiée par une déduction, transformant "être respectable" en "devant être respecté".] "Tout individu doit pouvoir donner son avis sur la loi." - interprétation possible.)

c) La visée argumentative dans les macro-catégories

- Les marques formelles de l'argumentation

  On aura dans un premier temps relevé dans les restitutions le nombre de propositions APD comportant une ou des marques formelles argumentatives : connecteurs, adverbes et locutions diverses utilisés ici pour argumenter, ("visiblement", "ce qui prouve que", etc...), ainsi que verbes au conditionnel.

Tableau 13
Fréquence des propositions argumentativement marquées dans les restitutions

	Arg+	**Arg-**
Moyenne	0.122	0.285
Ecart-type	.233	.164

On vérifie que les groupes Arg+ utilisent davantage les marques formelles de l'argumentation que les groupes Arg- ($t=4.54$ à $\nu=129$; s.à.001). Il est intéressant de remarquer, cependant, que dans les deux cas le marquage argumentatif du texte originel est beaucoup plus important que celui des restitutions [Fréquence de 0.5 pour le texte ARG+, et de 0.3 pour le texte ARG-], en même temps que sous cet angle les restitutions ARG+ diffèrent davantage des restitutions ARG- (2,3 fois plus de propositions argumentativement marquées en ARG+ qu'en ARG-) que le discours ARG+ ne différait du discours ARG- (1,7 fois plus).

- L'argumentation dans les macro-catégories

  Même si c'est avec la macro-catégorie Explication que l'on rencontre le plus de marqueurs argumentatifs, des propositions d'autres macro-catégories peuvent être argumentativement marquées [excepté, *a priori*, les propositions de la macro-

catégorie objet, de par sa définition discursive.] ; parallèlement, les propositions explicatives ne contiennent pas toutes une marque argumentative. On a indiqué dans les tableaux suivants le % des sujets, parmi ceux ayant utilisé une macro-catégorie donnée, qui y ont introduit un marquage argumentatif [sur une ou plusieurs propositions].

Tableau 14
Utilisation de la Qualification dans l'argumentation
(% de sujets)

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Présence de propositions argumentatives*	42%	39%	65%	22%
Absence de propositions argumentatives	58%	61%	35%	78%

*Dans le texte, les propositions "... parce que, visiblement, ceux qui ont voulu cette réforme ne se sentaient pas sûrs d'eux-même au point d'affronter le débat dans la clarté" relèvent de la qualification à usage argumentatif, et c'est essentiellement leur restitution qui illustre cette catégorie. Mais on rencontre aussi d'autres propositions de ce type ; par ex. : "Le déroulement de cette réforme est d'autant plus inacceptable qu'il remet en cause tout le régime démocratique".

Si les deux groupes Je ne se différencient pas ici, la plupart des sujets du groupe Il-Arg+ utilise la qualification pour argumenter, tandis qu'ils sont peu nombreux à le faire en Il-Arg-. (khi2=8.374 à ν=3 ; s.à.05) On ne saurait donc imputer la différence observée ici à la seule variable Arg.

Tableau 15
Utilisation de la Narration dans l'argumentation
(% de sujets)

	Arg+	**Arg-**
Présence de propositions argumentatives*	50%	23%
Absence de propositions argumentatives	50%	77%

*Là encore, ce sont essentiellement les propositions narratives originelles argumentativement marquées que les sujets restituent. En Arg-, quand les connecteurs absents du texte sont ajoutés par les sujets, le lien argumentatif exprimé est en général différent de ce que l'on trouve dans le texte Arg+ : plus précis (conjonction de subordination, plutôt que de coordination), et de type explicatif ; par ex. : "... le gouvernement a voulu faire passer ce texte de loi très rapidement *afin que l'opposition n'ait pas le temps de formuler des réticences à l'égard d'un texte* que..."

Il n'y a pas ici interaction visible entre les variables ; la différence entre les groupes (khi2=19.45 à ν=1 ; s.à.001) ne fait que refléter la différence entre le texte

Arg+ et le texte Arg-.

Tableau 16
Marquage argumentatif de l'Explication
(% de sujets)

	Arg+	**Arg-**
Présence de propositions argumentatives	95%	71%
Absence de propositions argumentatives*	5%	29%

*Ex. : "... et ce comportement entraînera la fin de la démocratie." Ou encore : "Une telle manière d'agir peut détruire la démocratie."

Rappelons que nous avons traité le conditionnel comme "marquage argumentatif" [Une proposition indépendante, sans aucun connecteur argumentatif, au conditionnel, *présuppose* une autre proposition qui l'*implique*.]. Les textes Arg+ et Arg-, dans la séquence explicative, sont donc relativement comparables du point de vue quantitatif, ce pourquoi la différence entre groupes observée ici (khi2=12.76 à ν=1 ; s.à.001) n'est pas le strict reflet de la différence entre les textes ; un marquage argumentatif "faible" (relations logiques entre propositions non explicites) peut être oublié par les sujets ; le contenu restitué, bien qu'appartenant toujours au virtuel (condition du codage "Explication"), y gagne néanmoins en réalité.

Tableau 17
Utilisation argumentative de l'Obligation
(% de sujets)

	Je	**Il**
Présence de propositions argumentatives*	24%	8%
Absence de propositions argumentatives**	76%	92%

*Par ex. : "...En effet l'opposition doit être respectée autant que la majorité et donc.." ; ou bien : "...(dans des conditions légitimes), de telle sorte que le gouvernement laisse s'exprimer les parlementaires." Ou encore : "De plus de telles réactions ne sont pas acceptables dans le cadre d'un régime républicain, car à ce moment...").
**C'est le cas dans toutes les versions du texte ("...de ce qu'il ne faut pas faire en régime républicain.").

Les sujets des groupes utilisent parfois l'obligation pour argumenter, ce qui est rare dans les groupes Il (khi2=10.48 à ν=1 ; s.à.01). Ce résultat s'explique par la définition discursive de l'obligation : catégorie énonciative, si elle n'est pas assumée par un locuteur fortement présent, elle prend valeur de maxime, de précept quasi

divin qui s'impose en soi et donc n'a pas à s'inscrire dans un raisonnement logique.

Pour compléter cette analyse, on s'est intéressé à la répartition des propositions argumentativement marquées dans les catégories [La comparaison directe entre groupes, catégorie par catégorie, à partir des % de propositions argumentatives, ne nous a pas semblé aussi pertinente que celle effectuée à partir des effectifs car, bien que sans doute plus précise, elle ne permet pas d'interprétations très fiables, du fait de la relative hétérogénéité des restitutions - autrement dit, l'agrégation ici est productrice d'artéfacts.]. On neutralise ici les différences quantitatives globales entre groupes - donc l'effet de la variable Arg sur le nombre de marqueurs argumentatifs.

Tableau 18
Répartition des propositions argumentativement marquées dans les macro-catégories
(% de propositions)

	Je-Arg+	**Je-Arg-**	**Il-Arg+**	**Il-Arg-**
Objet	0	0	3%	0
Qualification	22%	55%	40%	34.5%
Narration	35%	9%	27%	28%
Explication	33%	30%	27%	34.5%
Obligation	10%	6%	2%	3%

La différence principale à relever ici (khi2=23.6 à ν=12 ; s.à.025) oppose les groupes à forte cohérence sémiotique, pour lesquels une catégorie privilégiée se dégage : la qualification, et ce surtout en Je-Arg-, au détriment de la narration, aux groupes à non cohérence sémiotique, pour lesquels on ne peut parler de catégorie dominante : qualification, narration et explication sont à peu près également utilisées dans l'argumentation.

VII. Discussion

1. Définition de la situation d'action : discréditer l'adversaire

On avait supposé que, dans le cadre du discours politique, les sujets attendaient du locuteur qu'il discrédite l'adversaire politique; et, du point de vue de son intention d'action, qu'il vise à persuader l'électorat. L'ensemble de nos résultats ne saurait prendre sens si l'on omet ce cadre de lecture très général, qui prédéfinit un certain contenu : évaluation positive de son propre groupe politique et de ses actes, et/ou évaluation négative de l'adversaire et de ses actes, en même temps qu'une certaine organisation discursive privilégiant la démonstration de type causal, permettant de transformer l'évaluation des actes en jugement-sanction porté sur les personnes.

On ne s'étonnera donc pas de la bonne restitution, à la fois du contenu et du marquage argumentatif, de la cause psychologique : "...parce que, visiblement, ceux qui ont voulu cette réforme ne se sentaient pas sûrs d'eux-mêmes au point d'affronter le débat dans la clarté." Cette séquence en tant que telle est peu transformée, car attendue telle quelle contractuellement, et ce au détriment de l'événement-objet (procédure suivie pour réviser la loi Falloux) qui ne saurait être pré-défini ; le locuteur prend d'abord la parole pour montrer que l'adversaire politique est psychologiquement défaillant.

Les moyens que le locuteur met en oeuvre pour discréditer l'adversaire peuvent cependant être divers, et c'est à ce niveau que les caractéristiques sémio-linguistiques du texte interviennent, comme support d'activation d'un schéma spécifique, ce qui n'est pas possible lorsqu'elles ne sont pas convergentes, c'est-à-dire lorsqu'elles ne permettent pas au sujet comprenant de déterminer quelle *ligne de conduite* [au sens de Goffman] le locuteur a choisi.

2. Cohérence sémiotique et schémas spécifiques

De façon générale, lorsque le sujet mobilise un schéma et de ce fait développe des attentes spécifiques à l'égard tant du contenu que de l'organisation discursive, ces attentes sont déterminantes dans la construction d'une représentation du texte : celui-ci est plus facilement mémorisé, en même temps qu'un traitement inférentiel descendant est favorisé ; le texte dans son ensemble est transformé de tel sorte qu'une restitution "prototypique" est produite. Les caractéristiques non conformes du texte sont oubliées. C'est ce que nous observons avec les versions sémiotiquement cohérentes.

En revanche, lorsque l'ensemble des caractéristiques du texte est inattendu, une plus forte mobilisation de l'attention est nécessaire et la production automatique d'inférences n'est pas possible. Les sujets restituent alors à l'identique. C'est le cas en Je-Arg+, où les rares transformations opérées par les sujets, probablement motivées par des oublis ponctuels, restent de niveau 1 (intra-textuel). C'est également dans ce groupe que la cause psychologique est la moins souvent restituée, comme si les sujets avaient été contraints de revoir jusqu'à leur définition générale de la situation d'action. Le groupe Il-Arg- quant à lui a pu partiellement reconstituer les inférences nécessaires ; la non cohérence sémiotique est ici moins forte qu'en Je-Arg+, notamment de par le fait que le texte reste partiellement marqué argumentativement ; les sujets ont probablement pu activer, au moment de la restitution plutôt que durant la lecture, un schéma argumentatif général, qui leur aura permis de reconstituer en particulier les liens logiques manquants entre propositions.

3. La continuité textuelle dans les quatre versions du texte

A partir d'un même discours, dont on aura fait varier marquage argumentatif et personnalisation, on obtient donc quatre types de restitutions très différentes. Ces différences peuvent se décrire de façon générale en termes de continuité textuelle : dans chacune de ces versions, le "fil du discours", que l'on pourra définir du point de vue du contenu comme l'objet sur lequel le discours est essentiellement focalisé [non sans rapport avec la cohérence référentielle chez Kintsch et Van Dijk ; on s'interroge ici sur l'argument principal, ou les arguments principaux, du texte, reliant les propositions les unes aux autres] et du point de vue discursif, comme le mode d'organisation principal - i.e. : porteur de l'intention d'action du locuteur-, est spécifique.

a) <u>Je-Arg+</u>

Rappelons les principales caractéristiques des restitutions de ce groupe : très proches du texte originel, les transformations y sont peu nombreuses ; la victime, désignée de la même façon que dans le texte, est donc correctement identifiée, mais non l'agresseur (Cf. le rappel faible dans ce groupe des seules propositions où l'agresseur est nommé - "ceux qui ont voulu cette réforme"). Aucune macro-catégorie ne domine mais toutes sont utilisées, et le marquage argumentatif se retrouve dans toutes. Le rappel des propositions contenant l'argument Je est particulièrement important.

Ces restitutions apparaissent fréquemment comme des mosaïques,

l'articulation entre éléments de contenu étant partiellement réalisée d'une part grâce aux connecteurs, d'autre part grâce à une présence fortement marquée du locuteur - qui d'ailleurs est souvent accentuée dans les restitutions, entre autres par la présence de nombreuses modalisations, tant objectives que subjectives. Les sujets ont donc été particulièrement sensibles aux caractéristiques que nous avions manipulées, ce sans doute parce que leur association est inattendue. D'ailleurs, elles ne permettent pas véritablement de reconstruire la continuité textuelle : l'argumentation doit permettre d'expliquer pourquoi *Je* suis offusqué, or le locuteur, qui se veut simple témoin, et non actant, ne donne donc aucune indication quant à son éventuel rôle actantiel ; c'est donc probablement pour rétablir la cohérence que les sujets se souviennent particulièrement bien de "...bien que j'aie été parlementaire moi-même pendant fort longtemps.", proposition qui relie locuteur et victime (le Parlement), et qui souvent est légèrement modifiée afin de tranformer le statut passé de parlementaire du locuteur en statut présent.

Par exemple :

Je suis surpris et offusqué de la manière dont la loi Falloux a été proposée.

En effet, il ne s'est passé que quelques heures entre la remise du projet Vedel et le vote de la loi. Les gens qui proposaient cette loi étaient *bien peu* sûrs d'eux car ils n'ont *même pas* pu défendre ce projet dans la clarté.

On ne doit pas bousculer un régime parlementaire.

J'ai moi-même été parlementaire *depuis* fort longtemps et *j'estime que* ces choses ne doivent pas advenir en République.

Lorsque le sujet ne parvient pas à situer le locuteur dans le schéma actantiel, même si la cohésion reste forte grâce au marquage argumentatif, la restitution manque de cohérence : Je, non impliqué en tant qu'actant, est alors traité comme locuteur s'adressant non à un large public mais à un autrui empiriquement situé, autrui avec lequel il partage un univers de référence ne nécessitant pas d'explicitation dans ce dialogue, mais non identifié par un sujet qui ne se perçoit pas comme destinataire potentiel du discours - ce pourquoi l'agresseur a finalement un rôle accessoire ici : le sujet ne parvient pas à concilier définition de la situation d'action et texte.

Par exemple :

Je suis profondément choqué par *ce qui vient de se passer* et je considère que *l'opposition comme la majorité* sont responsables de *ce qui s'est passé*.

Moi qui ai été parlementaire pendant de nombreuses années, je n'ai jamais vu *cela*.

Si toutes les lois sont *ainsi* votées, il n'y aura plus de débats parlementaires possibles et *ce comportement* entraînera la fin de la démocratie.

Les démonstratifs ici n'ont aucun référent ; le sujet n'a pu identifier l'événement-objet, mais il est néanmoins capable de construire un texte cohésif, organisé autour

d'un Je-témoin et non actant.

b) Je-Arg-

Les sujets ici transforment beaucoup le texte originel, en particuler dans la désignation des actants. Les propositions focalisées sur l'événement-objet prennent une place importante dans les restitutions, événement qui ensuite est développé sur le mode de la qualification, laquelle est support privilégiée de l'argumentation, tandis que le récit des faits eux-mêmes est accessoire.

La continuité textuelle est donc assurée par les actants, agresseur et victime, principaux arguments communs entre propositions, et par une organisation discursive homogène, relevant essentiellement de la qualification. Le Je-témoin ici est un locuteur qualifiant, et nul n'est besoin de le rattacher au schéma actantiel - il ne peut être objet de la qualification (Cf. la faible restitution de "...j'ai moi-même été parlementaire").

Les restitutions apparaissent comme relativement "bâclées" : les sujets n'ont pas eu besoin de mobiliser des ressources cognitives importantes pour "comprendre quelque chose", et le traitement inférentiel permettant de construire la continuité relève probablement ici de processus automatiques. Le schéma activé correspond au discours de l'émotion et de la colère d'un locuteur scandalisé, dont le point de vue énonciatif dirige le propos référentiel ; les liens logiques entre propositions ne sont pas indispensables, la cohésion étant assurée par le contenu lui-même, la plupart des propositions traduisant le caractère scandaleux de l'événement.

Par exemple :

Je suis offusqué de voir *à quelle rapidité* cette loi a été votée sans être confrontée à un débat sérieux entre la majorité et l'opposition. *De même qu'il est inconcevable* de bousculer le parlement ainsi. Ce n'est pas ainsi qu'*il faut* agir dans un gouvernement républicain, ce n'est plus de la démocratie.

Ou encore :

Je suis désolé de voir que ceux qui voulaient parlementer n'aient pas été respectueux et aient été *aussi impulsifs* à l'égard de l'état.

Tous les grands problèmes difficiles à résoudre pourraient être *arrachés* de cette manière-là.

Cette conduite est différente d'un régime démocrate. Cela n'aurait *jamais dû* se passer.

Cela *ne devrait jamais* se passer ainsi en régime républicain. Les gens n'étaient pas assez précis et sûrs d'eux pour s'exprimer avec clarté. Le projet Vedel a été réalisé et puis apporté quelques heures après au parlement.

Le sujet ici n'a pas compris - mais est néanmoins capable d'une restitution relativement longue - parce qu'il n'a pas correctement identifié l'événement-objet, inféré à partir du chapeau (évoquant la délégation de parents et enseignants du public), mais sa lecture du texte est restée suffisamment superficielle pour ne pas

infirmer cette inférence. On observe par ailleurs ici une difficulté d'intégration des propositions narratives mémorisées : n'ayant pas compris le texte, le sujet ne peut *évaluer* les faits rapportés, et par conséquent ceux-ci ne sont pas reliés à l'ensemble du discours.

c) Il-Arg+

Les transformations sont ici les plus importantes ; elles portent parfois sur la victime, qui est relativement moins bien identifiée que dans les autres groupes, très peu sur l'agresseur, mais essentiellement sur les actes, en particulier dans l'exposition de l'événement et dans l'explication. La qualification là encore tient une place importante. Elle est également utilisée, avec l'explication, pour argumenter.

La continuité textuelle ici est assurée, sur le plan du contenu, par les actes plutôt que par les actants - les faits et actions, réels ou hypothétiques, sont plus importants que précédemment -, et par une relative homogénéité discursive (prédominance de la qualification, mais le récit et l'explication ne sont pas pour autant négligés) que renforcent les relations logiques entre propositions : les sujets intègrent les différents types d'actes à une argumentation objective, qu'ils n'éprouvent pas le besoin de modaliser. Le texte prend sa signification dans un mouvement argumentatif visant à démontrant pourquoi "c'est offusquant".

Par exemple :

Il est clair que le vote de la loi Falloux a été un *vote autoritaire*. Le temps entre le rapport Vedel sur la révision et le vote à l'assemblée n'a été que de quelques heures.

Il a *donc* été impossible pour l'opposition, aussi respectable que toute autre opposition, d'exprimer leur opinion et d'exprimer la divergence entre les idées.

Cet abus de pouvoir *est consternant car* il n'exprime pas la liberté du pays et risque de réduire considérablement la démocratie du pays et de priver ce dernier d'une de ses grandes caractéristiques.

On retrouve le caractère un peu bâclé des restitutions précédentes, trahissant la faiblesse des ressources cognitives mobilisées par un texte sémiotiquement cohérent. Par ailleurs, l'utilisation de la qualification des actes dans un raisonnement argumentatif objectif est ici très net.

Le rôle de la focalisation sur les actes dans l'établissement de la continuité peut être illustré par l'exemple suivant :

Il est inadmissible qu'à l'heure actuelle de se rebeller face à une loi.

Il faudrait comprendre lors de l'élaboration d'une loi il apparaît un vote et que pendant ce vote qui se fait au niveau du parlement, tout individu doit pouvoir donner son avis sur la loi.

Il apparaît qu'il y ait eu un projet de loi puis le vote de la loi et tout ceci a duré quelques heures.

Je pense que si le parlement n'a pas su diriger un vote, où ira à l'heure actuelle ce pays dit démocratique.

Le sujet, bien que n'ayant pas compris, a su là encore reconstruire un texte cohésif,

organisé autour du "vote". Les actants en sont relativement absents.

Un dernier exemple pourra appuyer l'hypothèse d'une transformation automatique des actes, comme si la lecture elle-même avait été déterminée par les a priori du sujet :

> Il est regrettable que ceux qui étaient contre la réforme n'aient pas pris le temps de réfléchir aux problèmes que cela posait. Ceux qui étaient dans l'opposition n'ont pas assez étudié le dossier et donc n'étaient pas en mesure de soutenir un débat. Aussi ont-ils évité ce débat.

d) Il-Arg-

C'est le groupe qui identifie le mieux l'agresseur, ce qui nécessite un travail inférentiel important. La victime a contrario est parfois mal identifiée, et son importance dans le discours est moindre. Comme dans l'autre version non cohérente sémiotiquement, aucune véritable dominante n'apparaît dans les macro-catégories ; qualification et explication joueraient néanmoins un rôle dans l'établissement de la continuité textuelle.

Les transformations des actes d'explication, et le marquage argumentatif des propositions de toute catégorie, suggèrent qu'à la différence du groupe Je-Arg-, les sujets ici ont su, par la mise en oeuvre de processus inférentiels faiblement automatisés, reconstituer une relative continuité en interprétant le texte comme discours développant une argumentation logique. Mais le bouleversement de l'ordre logique dee l'argumentaire dans le texte originel n'a pas permis, pour cette construction, de s'appuyer sur les actes ; les inférences référentielles relatives à l'actant principal, à savoir le responsable de l'action, ont dû être effectuées, pour relier entre elles les propositions du texte.

Ainsi, malgré la (relative) non cohérence sémiotique, les restitutions ne se font pas à l'identique - ce qui est peu transformé est mal compris -, parce que ce discours apparaît d'emblée comme doté d'une faible "lisibilité" - tandis qu'en Je-Arg+, le problème est posé spécifiquement par l'association de deux types de caractéristiques qui par ailleurs, prises isolément, ont des effets plutôt facilitateurs sur la mémorisation, ou pour le moins accentuent la lisibilité ; d'où la remise en question de la définition de la situation d'action par certains sujets. En Il-Arg-, on peut supposer que dès la lecture les sujets sont incités à travailler sur la matière textuelle parce qu'*elle n'est pas automatiquement compréhensible*, et ce indépendamment même de la situation d'action.

Les restitutions ici témoignent en général de l'importance des ressources cognitives mobilisées : les phrases y sont plutôt longues et syntaxiquement complexes, les sujets ayant reconstitué, entre des propositions aux contenus

d'apparence hétérogène, des liens logiques et des arguments communs. La qualité linguistique de ces restitutions les opposent radicalement aux précédentes, et révèle le degré élevé de contrôle conscient exercé par leurs producteurs.

Exemple :

Il est important de noter que le gouvernement a voulu faire passer ce texte de loi très rapidement afin que l'opposition n'ait pas le temps de formuler des réticences à l'égard d'un texte que les auteurs eux-mêmes auraient eu du mal à défendre si le débat s'était prolongé.

La démarche utilisée par le gouvernement est l'exemple même de ce qu'il ne faut pas dans une République démocratique.

On voit ici, outre la complexité argumentative de la première phrase qui syncrétise l'exposé des faits pour le rendre cohérent, l'importance de l'agresseur, qui est nommé d'entrée.

Lorsque le sujet ne parvient pas à identifier l'agresseur, la cohérence est affectée - ce qui n'était pas le cas dans les versions précédentes -, et la restitution apparaît confuse, comme dans l'exemple suivant, où le Parlement, initialement victime, devient agresseur à la fin :

Il est offusquant de constater une telle réaction, alors que les parlementaires n'ont pas eu le temps de se faire entendre. De plus de telles réactions ne sont pas acceptables dans le cadre d'un régime républicain, car à ce moment toutes les lois trop difficiles à être acceptées pourraient être arrachées de la même manière.

De plus les parlementaires apparemment ne voulaient affronter le débat de manière franche.

Enfin, c'est dans ce groupe que l'on trouve les "résumés" les plus concis, témoignant de l'important travail cognitif des sujets, comme dans l'exemple suivant :

Il est intolérable que la majorité n'ait pas consulté l'opposition en ce qui concerne la révision de la loi Falloux. Ce genre de procédé est anti-républicain et anti-démocratique.

Ainsi, les faits en politique ne parlent pas d'eux-mêmes, peut-être parce que leur médiatisation n'y a pas habitué l'électorat. Et puis, ce serait sans doute trop dangereux pour ceux qui font la politique.

VIII. Prolongements théoriques : la cognition sociale.

Mémoriser-comprendre

"Effets simples" des variables : en fait sur la mémorisation - cf. article *Mots*. Mais le traitement inférentiel, nécessaire à la compréhension, est déterminé par une configuration de caractéristiques sémio-linguistiques, à partir de laquelle est assurée la continuité textuelle. Ainsi, les résultats statistiques les plus significatifs, dans les analyses des transformations, s'obtiennent en comparant les quatre groupe entre eux, et non dans la comparaison Je/Il ou Arg+/Arg-.